

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS LE CADRE DU SÉCUR DE LA SANTÉ


0.2 jour

INTÉGRER L'ACTUALITÉ DES RELATIONS SOCIALES DANS LA FPH

PROGRAMME DE LA FORMATION

LE CHAMP DE NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS LA FPH, PORTÉE ET LIMITE DE L'OPPOSABILITÉ D'UN ACCORD

- › La place de la négociation collective dans la FPH dans le versant hospitalier
- › L'élargissement des domaines de la négociation collective
- › Accords négociés versus LDG

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCORDS

- › Les accords cadres engageant : exemple du Ségur de la Santé et du télétravail
- › Pertinences et limite des accords cadre

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

- › Qui peut négocier ? La question de la représentativité des organisations représentatives
- › L'initiative de la négociation
 - l'initiative de l'employeur ou des OS
 - les accords cadres engageant, les accords rendus possibles par la réglementation, les accords optionnels et facultatifs
- › Les accords dans le cadre du Ségur : prime d'engagement collectif, 11 heures de repos, annualisation du temps de travail, plan de titularisation de sortie de crise et résorption de l'emploi précaire
- › Composition, validité, contrôle de conformité et suivi des accords
- › Révision, suspension et dénonciation des accords

LES BONNES PRATIQUES DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

OBJECTIFS

- Identifier les modalités de la négociation collective dans la FPH dans le cadre du Ségur de la Santé.
- Identifier le champ de la négociation collective dans le versant hospitalier de la Fonction publique.
- Distinguer les cas de négociation obligatoires, facultatifs et optionnels.
- Apprécier l'intérêt des accords de méthode.
- Expliquer la portée juridique des accords négociés.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une intervention intégrant la toute dernière actualité de décembre 2021
- Un contenu 100% pratique et orienté "terrain"
- Un format idéal pour une mise à jour rapide de ses connaissances
- Un consultant expert en RH de la Fonction Publique Hospitalière

PUBLIC ET PRÉREQUIS

DRH, représentants syndicaux, Chargé(e)s de recrutement, Responsables ressources humaines, responsables et chargés du dialogue social dans les établissements de la FPH

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/	

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO